

## Taux d'agents publics en grève, à 13 heures, pour le mouvement national du 20 février 2020

Au regard des données remontées de l'ensemble des services publics à 13 heures, le taux d'agents publics en grève est de :

- **0,95 % dans la fonction publique de l'Etat** [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (0,06 %), dans les ministères hors Education nationale (0,83%) et chez les exploitants publics (1,17 %)] ;
  - le 6 février dernier, 2,79 % dans la fonction publique d'Etat [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (3,44 %), dans les ministères hors Education nationale (1,14 %) et chez les exploitants publics (1,03 %)] ;
- **0,26 % dans la fonction publique territoriale**
  - Le 6 février dernier, 0,4 % de grévistes dans la fonction publique territoriale ;
- **2,7 % dans la fonction publique hospitalière** (comprenant 0,5 % d'agents grévistes et absents, et 2,2 % d'agents grévistes réquisitionnés)
  - Le 6 février dernier, 1,6 % de grévistes dans la fonction publique hospitalière comprenant 0,6 % d'agents grévistes et 1 % d'agents grévistes réquisitionnés

Rapporté aux effectifs d'agents publics par versant, **le taux de grévistes dans la fonction publique est de 0,62 %** (1,5 % le 6 février dernier).

Ces éléments seront actualisés à 18 heures.

**Contact presse :**

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : [chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr)



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux